



Prades-sur-Vernazobre



Prades Infos

Numéro 11

Table des matières

Mot du Maire	1
Démarrage des travaux de sécurisation de la Grand'Rue et réaménagement de la place du Four à pain.	2
Rénovation du secrétariat de mairie :	3
Bibliothèque :	3
Ateliers et rencontres : un début d'année en musique et en bonne humeur	4
Mégots et cendres : adoptons les bons réflexes	4
Entretien des cours d'eau : un enjeu majeur de sécurité	5
Vous avez un projet de ravalement de façade ?	6
URBANISME : Affichage numérique des actes	6
Location	7
Quelques informations utiles	8

Retrouvez toutes les informations de la commune sur :

Son site internet : <http://prades-sur-vernazobre.fr>

Sa page facebook :
Mairie de Prades-sur-Vernazobre



L'application
Panneau Pocket



Mot du Maire



Chères Pradéennes – Chers Pradéens

Voilà, nous y sommes avec ce dernier Prades Infos du mandat de maire que vous m'aviez confié et qui se terminera le 15 mars jour des élections municipales.

Tout d'abord avec mon conseil municipal je voudrais vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2026. Bien sûr la santé d'abord, du bonheur mais aussi la réussite dans vos projets en insistant sur ce point pour nos jeunes, leur demandant de ne pas se laisser abattre dans cette ambiance morose et au contraire croire en leur avenir. Pour ceux qui ont archivé mes courriers au début du mandat, vous vous rendrez compte que nous avons tenu nos promesses. La sécurisation de la traversée de notre commune, urbanisation du centre-bourg, mutualisation des services avec les communes voisines, mise en place d'une régie pour le multi-services, une des rares communes rurales, à avoir osé le faire, entretien des chemins, plantations d'arbres, etc. Certes, certains travaux prévus ont pris du retard, indépendamment de notre volonté mais seront pratiquement terminés vers la fin du mandat. Tout ceux-là, en ayant une comptabilité et une gestion, sans aucun feu rouge allumé, confirmé par la direction générale des finances publiques. Toutes les décisions prises l'ont été avec lucidité, en tenant compte que tout euro dépensé a été un euro utile pour le bien de tous. Dans cette période incertaine, nous sommes restés humbles dans nos projets, tout en gardant une ambition raisonnable.

Prenez soin de vous.

Votre Maire.

Démarrage des travaux de sécurisation de la Grand'Rue et réaménagement de la place du Four à pain.



Comme vous avez pu le constater, des travaux ont débuté en décembre au cœur de notre village, dans la Grand'Rue et sur la place du Four à pain. Ces interventions s'inscrivent dans un projet global visant à améliorer durablement la sécurité, le cadre de vie et les déplacements au sein du village.

Dans un premier temps, il s'agit des travaux engagés par le **SIVOM Orb-et-Vernazobres**, compétent en matière de réseaux d'**assainissement** et d'**eau potable**. Ces travaux, indispensables bien que peu visibles à terme, permettront de rénover et de fiabiliser les réseaux existants, garantissant ainsi un meilleur service pour les

habitants et une mise aux normes nécessaire des infrastructures.

Dans un second temps, ces interventions laisseront place aux travaux portés par le **Département**, en partenariat étroit avec la **municipalité**. Ils concerneront la **traversée du village**, avec pour objectifs principaux la **sécurisation de la Grand'Rue**, malheureusement l'**aménagement de cheminements doux**, afin de favoriser les déplacements piétons et d'améliorer le partage de l'espace public ne pourra être réalisé comme initialement, le parking prévu ne pourra se faire résultant d'une décision indépendante de notre volonté.

La municipalité est consciente des désagréments temporaires que ces travaux peuvent engendrer et remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience. Ces aménagements constituent un investissement important pour l'avenir du village et la qualité de vie de tous.



Rénovation du secrétariat de mairie :

Les travaux de rénovation du secrétariat de mairie et des sanitaires ont débuté.

Ces aménagements permettront de rendre les locaux accessibles à tous, conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP). Le coût total HT, études comprises, s'élève à 63 890 €.



Nos partenaires financiers que nous remercions participent au financement, pour **la Région** au titre du Contrat Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignoble pour 10 454 € et pour **le Département** au titre du Fonds départemental d'Aide à l'Investissement des Communes à hauteur de 29 000 €.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 24 436 €.



Bibliothèque :

Moment convivial à la bibliothèque.



Un moment convivial a eu lieu les mercredis après-midi durant la période des grandes vacances autour des jeux de société.

Ces ateliers, tout public, ont été organisés par les bénévoles de la bibliothèque.

Les malles de jeux prêtées par la Direction de la lecture publique départementale étaient composées d'une trentaine de jeux, différents selon les âges et à découvrir sur place pendant les permanences.

Un loto a été ainsi proposé aux enfants et chacun est reparti avec des cadeaux.

Un atelier de reliure en vue de confectionner un petit carnet a été animé par Philippe Sanchez dans le cadre

du programme Voyelles animations du Département.

Nous avons eu aussi le passage du bibliobus pour le renouvellement des livres. Un service précieux pour les habitants, qui peuvent ainsi accéder à une offre variée de livres.

Grâce à ce partenariat avec le Département, la bibliothèque reste un lieu vivant, ouvert à la lecture et aux échanges.

Ateliers et rencontres : un début d'année en musique et en bonne humeur



Le 15 janvier, pour célébrer la nouvelle année 2026, notre commune a eu le plaisir d'accueillir la chorale Creissanaise *Le Chœur des Craquants*.

Dès les premières notes, l'après-midi s'est rempli de musique et de sourires. Avec un répertoire mêlant chansons d'hier et d'aujourd'hui, les choristes ont su captiver le public et créer un véritable moment de partage.

Les participants, jeunes et moins jeunes, ont eux aussi pris part à la fête en chantant et en fredonnant avec enthousiasme. Les applaudissements et discussions animées ont contribué à une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour compléter ce moment de plaisir, un goûter a été servi, offrant un cadre idéal pour prolonger les échanges autour de délicieuses gourmandises.

Un grand merci à Christine et Anne, qui organisent ces ateliers et rencontres tous les premiers jeudis du mois, pour leur dévouement et leur énergie. Ces instants de convivialité et d'amitié renforcent le lien entre les Pradéens et préfigurent d'autres rencontres tout aussi joyeuses. La prochaine se tiendra à l'occasion de la Chandeleur, et nous espérons vous retrouver nombreux !



Prochaines dates : 5 février et 5 mars.

Mégots et cendres : adoptons les bons réflexes

Afin de préserver la propreté de notre commune, nous souhaitons rappeler quelques règles simples concernant les **mégots de cigarettes et les cendres**.

Nos agents techniques constatent encore régulièrement la présence de mégots et de cendres dans les caniveaux et sur la voie publique. Or, ces gestes, souvent faits par habitude ou par inadvertance, ont un impact réel sur l'environnement et sur l'entretien des espaces publics.

- 👉 Les caniveaux ne sont pas conçus pour recevoir des déchets : ils sont directement reliés aux réseaux d'eaux pluviales.
- 👉 Les mégots mettent plusieurs années à se dégrader et peuvent polluer une grande quantité d'eau.
- 👉 Les cendres, même froides en apparence, peuvent obstruer les caniveaux ou dégrader les installations.

Nous invitons chacun à utiliser les **cendriers**, poubelles ou à conserver ses mégots jusqu'à pouvoir les jeter correctement.

Ces petits gestes du quotidien contribuent grandement à maintenir un cadre de vie agréable pour tous et à faciliter le travail des agents municipaux.

« La propreté de notre commune commence par nos gestes quotidiens. »

Entretien des cours d'eau : un enjeu majeur de sécurité

Les cours d'eau présents sur la commune nécessitent un entretien régulier afin de garantir le libre écoulement des eaux et de limiter les risques d'inondation. Cet entretien est essentiel pour la sécurité des personnes et des biens, notamment lors d'épisodes pluvieux intenses.


Une obligation pour les propriétaires riverains

Selon l'article L.215-14 du Code de l'environnement, l'entretien des cours d'eau non domaniaux incombe aux propriétaires riverains, chacun pour la partie qui borde ou traverse sa propriété.

Cet entretien vise à maintenir le cours d'eau dans son équilibre naturel et comprend notamment :


- L'enlèvement des embâcles (branches, arbres morts, déchets) pouvant gêner l'écoulement de l'eau ;
- L'égagement raisonné de la végétation des berges ;
- La préservation de berges stables, sans modification du tracé naturel.

Un cours d'eau mal entretenu peut provoquer des débordements, aggraver les crues et entraîner des dommages importants aux habitations, aux routes et aux ouvrages publics.

 Les interventions lourdes (curage important, busage, recalibrage, enrochement...) sont réglementées et peuvent nécessiter une autorisation administrative préalable.

GEMAPI : le rôle de la collectivité

Depuis 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée par l'intercommunalité. Elle permet de mener des actions globales de prévention des inondations et de restauration des milieux aquatiques.

 Cette compétence ne remplace pas l'obligation d'entretien des propriétaires riverains, mais la complète, notamment pour les actions d'intérêt général ou en cas de risque avéré.

Bonnes pratiques pour l'entretien des cours d'eau

- ✓ Surveiller régulièrement l'état du cours d'eau, en particulier avant et après les fortes pluies
- ✓ Retirer les branches, troncs et déchets qui obstruent l'écoulement
- ✓ Entretien de la végétation des berges de manière raisonnée (sans tout couper)
- ✓ Ne pas modifier le lit ou les berges sans autorisation
- ✓ En cas de doute, se rapprocher de la mairie ou de l'intercommunalité avant d'intervenir

L'entretien des cours d'eau est une responsabilité individuelle qui contribue directement à la sécurité collective et à la protection de notre commune.

Vous avez un projet de ravalement de façade ?

En complément de la politique de l'Habitat le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération façade depuis 2008. La communauté de communes des Avant -Mons participe au financement des travaux ainsi que le conseil départemental de l'Hérault. Le périmètre d'intervention consultable en mairie ou auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Pour être éligibles les immeubles doivent :

- Etre dans le périmètre
- Avoir une ou des façades visibles de l'espace public
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et respecter le cahier des charges de l'opération

Cette subvention est cumulable avec les subventions Anah, et celle de la Fondation du Patrimoine. Les propriétaires éligibles aux aides Anah peuvent bénéficier d'une majoration de subvention.



Contact : 04 67 38 11 10

Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir l'accord de subvention. Vigilance !

Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile.

Aucun démarchage lié à ces dispositifs

URBANISME : Affichage numérique des actes

Lien vers l'affichage numérique réglementaire :

<https://sudherault.geosphere.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

L'affichage numérique est également accessible depuis la page d'accueil du guichet unique, sans création de compte !



Location à l'année

LOGEMENT 75 M² AVEC 3 CHAMBRES

DISPONIBLE DE SUITE

LOYER DE 620 €

(charges non comprises)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT MERCI

DE VOUS RAPPROCHER DU

SECRETARIAT DE MAIRIE AU :

04.67.38.04.83

ou

mairie@prades34360.fr

Quelques informations utiles

Mairie de
Prades-sur-Vernazobre

Ouverture au public
du mardi au vendredi
de 9h à 11h45.

Tel : 04 67 38 04 83

mairie@prades34360.fr

Multiservice
Agence Postale Communale

Ouverts du lundi au samedi
de 9h à 12h.

Tel: 04 67 38 24 66

multiservicesprades@gmail.com

Pour vos commandes :

Pour la boulangerie, les
commandes sont à passer la veille
pour le jour ouvré suivant.

Pour la boucherie et l'épicerie, les
commandes sont à passer les lundis
et les jeudis pour une livraison les
mercredis et samedis

Votre bibliothèque :

Les bénévoles de notre bibliothèque
municipale vous accueillent, les
mardis de 17h00 à 18h30 et samedis
de 10h30 à 12h00.

<https://www.facebook.com/Bibliotheque.PradesSurVernazobre>



Réservation tables & chaises :

Les administrés de Prades-sur-Vernazobre ont la possibilité de réserver des tables, chaises et bancs gracieusement en réservant, **suffisamment à l'avance** pour l'organisation avec l'agent technique, par téléphone ou par mail auprès du secrétariat de mairie.

Location de notre salle des associations :

Vous organisez un événement, vous avez la possibilité de réserver la salle des associations en contactant notre secrétariat

150 € pour les habitants de la commune

250 € pour les propriétaires fonciers

450 € pour les extérieurs

Déchèteries : Accès avec Carte



Les horaires des déchèteries de Pierrerue et Quarante sont identiques toute l'année :

du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le dimanche de 9h à 12h.

Information sacs poubelles

Pour être à la fois en cohérence avec la politique nationale de réduction des ordures ménagères résiduelles, l'augmentation du tri sélectif sur notre territoire et la mise en place de composteurs partagés pour la gestion des biodéchets alimentaires, la commission environnement et le bureau de la CCSH ont fait le choix de réduire le nombre de sacs distribués. Ainsi, la dotation sera dorénavant de 1 rouleau de 25 sacs/personne composant le foyer

Votre Communauté de Commune Sud Hérault :

Retrouvez toutes les informations de votre communauté de communes sur leur site internet : <https://www.cc-sud-herault.fr>

Site officiel de l'administration : <https://www.service-public.fr/>

Eau et assainissement

En cas de fuite d'eau ou de problème
d'assainissement, contactez-le

Sivom Orb-et-Vernazobres :

04 67 93 60 70